



Année scolaire 2018-2019
Conseil d'établissement n°1
28 Novembre 2018

Monsieur le proviseur ouvre la séance en introduisant les membres du conseil présents :

Désignation du secrétaire de séance chargée de la rédaction du procès-verbal

Secrétaire de séance : Mme Jeanine Kesrouani.

I Affaires administratives

Une proposition d'ordre du jour a été transmise à tous les membres du conseil le 20 novembre 2018 :

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Installation du Conseil
- 3. Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'établissement
- 4. Approbation des instances de l'établissement
- 5. Bilan de la rentrée 2018
- 6. Constitution des conseils et commissions

1 Adoption de l'ordre du jour (cf convocation envoyée le 20/11/2018)

Adopté à l'unanimité

2 Installation du Conseil

L'ensemble des représentants des différents collèges élus ainsi que les membres de doit ont été installés dans le nouveau Conseil pour l'année scolaire 2018/2019. Leur mandat prendra fin lorsque les prochaines élections pour l'année 2019/2020 auront désigné de nouveaux membres et que ceux - ci seront installés dans le prochain conseil.

3 Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'établissement

Nombre de votants : 16

Contre : 0

Pour : 16

Abstention : 0

4 Approbation des instances de l'établissement

5 Bilan de la rentrée 2018

La rentrée scolaire a été saine. Pas de retards du personnel à souligner. Nous remercions les services concernés.

- La structure actuelle de l'école correspond aux prévisions de l'an dernier.
- 8 classes en maternelle
- 12 classes en élémentaire
- 7 classes de collège
- 3 classes au lycée filière homologuée

- Le lycée a démarré l'année scolaire avec 622 inscrits au 03 septembre 2018. Actuellement, le chiffre est parvenu à 633 élèves inscrits. Cela nous place à 12 élèves de l'estimation faite en mars 2018, et à 4 élèves du réajustement évoqué en juin dernier. C'est un chiffre en baisse depuis l'an passé (651 élèves en juin ; 669 au 1^{er} septembre 2017) mais nous ne souffrons pas d'une chute forte des effectifs (3,37% par rapport à juin ; 5,38% par rapport au 2 septembre 2017).
- Néanmoins ces effectifs ne se répartissent pas de façon harmonieuse : certains niveaux sont chargés (28 élèves en 2nde ; 30 en 3^{eme} ; 29 en CE2) et d'autres très légers (17 en 4^{eme} et 5^{eme} ; 18 en 1S). Malgré la suppression de deux divisions, atteindre l'équilibre financier sera encore cette année un exercice de longue haleine.
- Du point de vue des employés, l'ensemble de ceux-ci était présent dès la prérentrée à l'exception de trois enseignants : un retard dû au transport aérien pour l'un ; des problèmes d'octroi de visa pour les deux professeurs détachés. A noter que ces derniers étaient en poste le dimanche suivant : les services diplomatiques ont permis un traitement beaucoup plus rapide qu'à l'accoutumée et nous les en remercions.
- Les parents d'élèves demandent si la baisse d'effectif impactera la structure. M. Le proviseur indique que la baisse en effectifs n'est pas harmonieusement répartie selon les niveaux de classes. Certaines classes comprennent 17 élèves et d'autres 30, ce qui implique une modification à apporter à la structure l'an prochain.
- Dr. Darwich semble avoir été sollicité par des parents de 3^{ème} et de 2nde déçus par le niveau d'enseignement de 4 disciplines. Il précise surtout la manière d'approcher les élèves.
Le Proviseur explique que des mesures ont été prises : plusieurs cours ont été dédoublés, notamment les cours de Maths et les cours de Français, et des exclusions ont été mises en place vis-à-vis des élèves perturbateurs pour permettre un meilleur fonctionnement de cours.
- Dr Darwich déclare que d'après le ministère de l'éducation 50% des Proviseurs et des Directeurs sont en désaccord avec les parents.

6 Constitution des conseils et des commissions

Le conseil d'établissement procède à la désignation des représentants du conseil aux différentes commissions :

CESC

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE
M.	Fabrice	QUIGNON	Chef d'établissement - Présidentconseil	membre de droit	1
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1
Mme	Carole	SARRAF	Infirmière	membre de droit	1
M.	Laurent	GILLARD	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle ou son représentant	membre de droit	1
M.	Mathieu	PERRIN	Représentant titulaire des parents d'élèves	élu par sesreprésentan ts	1
M.	Bruno	LEPIN	Représentant titulaire des parents d'élèves	élu par sesreprésentan ts	1
Mme	Nassima	BENMECHICH	Représentant suppléant des parents d'élèves	désigné par son titulaire	
Mme	Corine	MAITLAND- WALKER	Représentant suppléant des parents d'élèves	désigné par son titulaire	
M.	Grégoire	Prat	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu	1
Mme.			Représentant suppléant des personnels enseignants	élu	
M.			Représentant suppléant des personnels enseignants du 1er degré	élu	1
M.	Mohamed	El Badri	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu par sesreprésentan ts	1
			Représentant suppléant des personnels enseignants	désigné par son titulaire	
Mme	Gaëlle	Hamadene	Représentant titulaire des personnels ATOSS	élu par sesreprésentan ts	1
Mme	Laure	Merici	Représentant suppléant des personnels ATOSS	désigné par son titulaire	
Mlle	Amy	MAITLAND- WALKER	Représentant titulaire des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu	1
M.	Anis	Boussaa	Représentant suppléant des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu	1

Commission Aide Sociale

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE
M.	Fabrice	QUIGNON	Chef d'établissement - Présidentconseil	membre de droit	1
Mme	Mustapha	HOUARI	Gestionnaire - Agent comptable (ou son représentant)	membre de droit	1
M.	Davy	MARQUES	Directeur de l'écoleprimaire	membre de droit	1
M.	Anwar	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves	élu par sesreprésentan ts	1

Mme	Corine	MAITLAND-WALKER	Représentant suppléant des parents d'élèves	désigné par son titulaire	
M.	Mohamed	EL BADRI	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu par sesreprésentants	1
Mme	Jeanine	Kesrouani	Représentant suppléant des personnels enseignants	désigné par son titulaire	

CHS

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE
M.	Fabrice	QUIGNON	Chef d'établissement - Présidentconseil	membre de droit	1
Mme	Mustapha	HOUARI	Gestionnaire - Agent comptable (ou son représentant)	membre de droit	1
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1
Mme	Carole	SARRAF	Infirmière	membre de droit	1
M.	Davy	MARQUES	Directeur de l'écoleprimaire	membre de droit	1
M.	Mathieu	PERRIN	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par sesreprésentants	1
M.	Bruno	LEPIN	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par sesreprésentants	1
M.	Lionel	ANGIBEAUD	Représentant suppléant des parents d'élèves issu du conseil	désigné par son titulaire	
Mme			Représentanttitulaire des personnels	élu par sesreprésentants	1
Mme			Représentantsuppléant des personnels	élu par sesreprésentants	1
Mme			Représentant titulaire des personnels enseignants	élu par sesreprésentants	1
M.			Représentant suppléant des personnels enseignants	élu par sesreprésentants	1
M.	Anis	BOUSSAA	Représentant titulaire des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu	1
Mlle.	Menna	Salim	Représentant titulaire des élèves (de la 6ème à la terminale)	élu	1

Conseil de discipline

CIVILITE	PRENOM	NOM	STATUT	DESIGNATION	VOIX DELIBERATIVE
M.	Fabrice	QUIGNON	Chef d'établissement - Présidentconseil	membre de droit	1
Mme	Myrna	EL HARRAN	Conseiller Principal d'Education	membre de droit	1

M.	Mustapha	HOUARI	Gestionnaire de l'établissement ou son représentant	membre de droit	1
Mme	Jeanine	Kesrouani	Représentant titulaire des personnels enseignants	élu par sesreprésentants	1
M.	Grégoire	Prat	Représentant suppléant des personnels enseignants	désigné par son titulaire	
Mme	Laure	Merich	Représentant titulaire des personnels ATOSS	élu par sesreprésentants	1
Mme	Roula	Kaddoum	Représentant suppléant des personnels ATOSS	désigné par son titulaire	
M.	Anwar	DARWICHE	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par sesreprésentants	1
Mme	Corine	MAITLAND-WALKER	Représentant titulaire des parents d'élèves issu du conseil	élu par sesreprésentants	1
M.	Mathieu	PERRIN	Représentant suppléant des parents d'élèves issu du conseil	désigné par son titulaire	
M.	Anis	BOUSSAA	Représentant titulaire des élèves issu du conseil	élu par sesreprésentants	1
Mlle	Menna	Salim	Représentant suppléant des élèves issu du conseil	désigné par son titulaire	

II Affaires Pédagogiques

1 Résultats aux examens

Dans le secondaire, l'année scolaire 2017 2018 a livré son verdict concernant le Baccalauréat ; une seule filière est représentée au Lycée : la filière scientifique. Sur un total de 23 élèves, 20 ont obtenu le diplôme au premier groupe et trois au second groupe. Pour les admis au premier groupe, nous avons sept mentions Assez Bien, quatre mentions Bien et quatre Très bien, dont une avec Félicitations du Jury.

Les résultats du Diplôme National du Brevet font apparaître 11 Mentions TB ; 10 mentions B ; 4 mentions AB et 5 admis sans mention. 100% de réussite, 83,3% de mentions, 36.6% de mentions TB.

Ces résultats sont satisfaisants. Néanmoins devons-nous être vigilants, un écart réel séparant le contrôle continu et l'épreuve terminale. Cet écart est généralement constaté lors de l'épreuve mais il est renforcé dans l'établissement notamment en français et mathématiques. Le projet d'établissement a déjà pointé la pratique fluide du français, langue de travail, comme un objectif majeur à Al Khobar. Gageons que les dispositifs mis en place (dédouplements en troisième ; dispositif de soutien en langue française en 3eme, 2nde et 1ere ; etc.) porteront les fruits escomptés.

Pour ce qui est de l'orientation : un nouveau système d'affectation a été mis en place en France, Parcoursup, et nous espérons en avoir saisi toutes les nuances. Sur les 13 élèves ayant demandé une poursuite d'études en France, 100% ont obtenu leur affectation dans un établissement de leur choix. Nous pouvons donc être satisfaits. Aujourd'hui, les élèves poursuivant leurs études hors de France ont tous une affectation dans la filière et l'établissement demandé. Nous pouvons donc être heureux de ces résultats.

2 Activités 2018/2019 et projet d'établissement

Tableau Projets proposés en vue de l'année 2018/2019 par les équipes pédagogiques : voir annexe

Dr. Darwiche : Les parents évoquent les conséquences des voyages professeurs qui enseignent à plusieurs niveaux et qui pour rattraper accélèrent les cours en fin de trimestre pour boucler le programme, notamment aux niveaux de 3^{ème} et de la classe de Terminale où des épreuves officielles sont à passer.

L'activité Maths en Jeans est appréciée et jugée bénéfique, alors que dans d'autres disciplines, le professeur qui voyage, devrait savoir gérer son temps et répartir sa progression afin de permettre aux élèves d'assimiler et de couvrir le programme sereinement.

M. Marques, directeur du Primaire, évoque les activités proposées et retenues au titre des activités peri-scolaires.

M Boussaa, représentant des élèves, pose une question sur la possibilité des élèves de 1^{ère} et de Terminale de mettre en place une tenue spécifique. Sur ce sujet, Mme Hamadène demande si une réflexion quant au point inscrit au Règlement Intérieur de l'établissement concernant la tenue des élèves ne pouvait être abordée. Le Proviseur indique alors que sur la demande du collège des enseignants et personnels d'encadrement, ce point réglementaire sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil.

Choix des spécialités offertes au lycée en vue du baccalauréat

Le conseil pédagogique a travaillé sur ce sujet et a émis un avis relatif aux propositions qu'il est possible soumettre aux autorités concernant les spécialités que le lycée pourra proposer l'an prochain aux élèves dans le cadre de la mise en place du nouveau baccalauréat.

Choix des spécialités offertes au lycée dans le cadre de la réforme du baccalauréat (note de service du 05/09/2018).

Enseignements de Spécialité offertes par les textes officiels	Enseignements de Spécialité retenus lors du Conseil pédagogique
Mathématiques	X
Physique-chimie	X
Science de l'ingénieur	
Sciences de la vie et de la Terre	X
Numérique et sciences informatiques	
Sciences économiques et sociales	X
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	
Humanités, littérature et philosophie	X
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	X
Langues, littératures et cultures étrangères	X
Arts	
Biologie Ecologie	Uniquement en LGT Agricole

Enseignements optionnels

1ere

LVC	X
LCA (latin ou grec)	
EPS	
Arts	
Hippologie et équitation	Uniquement en LGT Agricole
Agronomie, Economie et Territoires	Uniquement en LGT Agricole
Pratiques sociales et culturelles	Uniquement en LGT Agricole

Le Proviseur invite le Conseil à donner son avis sur les propositions du Conseil Pédagogique. Celles-ci sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

III- Affaires Financières

Monsieur Houari, Directeur Financier de l'établissement, fait un point d'étape arrêté au 30 novembre 2018, sur la situation de l'établissement du point de vue matériel et financier

Effectifs 2018-2019

Maternelle	150
Elementaire	265
Collège	150
2nde	26
1ère	19
Terminale	23
Total	633

L'effectif constaté est inférieur aux prévisions (644 élèves)

La baisse la plus importante est constatée en primaire avec 265 élèves en lieu et place de 282 élèves prévus initialement.

Un point positif est à relever : l'apport de 85 nouveaux élèves depuis la rentrée.

Recette

- Recette prévisionnelle en baisse de 223 023, 27 SAR par rapport à ce qui était attendu prévisionnellement.

Charges

- Niveau des dépenses de fonctionnement engagées : 50 % ; cela inclut les commandes initiales de rentrée, dont une partie est stockée et répartie sur l'année.
- Niveau des dépenses de personnel engagées : 25 % ce qui est normal à cette période de l'année.

Travaux et investissement 2018-2019

- Renforcement et mise à jour du système Alerte incendie
- Renouvellement des caméras de surveillance aux abords du lycée.
- Installation nouveau serveur et sécurisation du réseau informatique

- Renouvellement partielle des vidéoprojecteurs
- Installation d'un velum dans la cour du 2nd étage

M Houari

Répartition des élèves

La mauvaise nouvelle : Perte de recette de RS 223000

La bonne nouvelle : 85 nouveaux élèves

Des annonces de départ continuent

Perte de change à cause de la parité de l'Euro/RS

Période économique tendue

Travaux :

- Serveur / Renforcer la sécurité informatique
- Equipement des salles du 2^{ème} étage
- Espace extérieur : installation d'un C ?
- Réparation de l'alerte de l'alarme pour l'incendie qui ne se déclenche pas, ou qui n'est pas entendue dans certaines salles.
- Le sanitaire des toilettes a été renouvelé
- 50% des dépenses ont été engagées jusque-là.
- 25% dépenses du personnel.
-

- 1- L'équipement de six salles de classes ajoutées à l'établissement n'est pas effectif. Les salles sont terminées mais des questions relatives à la sécurisation des élèves en cas d'alarme nous conduisent à ne pas les ouvrir pour le moment. Des barrières de sécurité font actuellement défaut et un rendez-vous avec l'entrepreneur le 28 novembre prochain devrait conduire au déblocage de la situation.
- 2- La réfection des toilettes est en négociation auprès du propriétaire des lieux. En effet, âgés de dix-huit ans ils sont en âge de remplacement. Nous tiendrons le conseil au courant des démarches effectuées.

Travaux effectués depuis le dernier conseil d'établissement

- Réparation des portes à l'étage
- Changement des climatiseurs (Nesma)
- Signalisation
- Changement des vidéoprojecteurs (à l'étage)
- Peinture salles de classe et changement des revêtements de sol.
- Peinture de sol cour de récréation en maternelle
- Zone d'ombre espace repas extérieur (primaire et secondaire)
- Brumisateurs extérieurs maternelle
- Aménagement espaces verts
- Remise à niveau et maintenance réseau

IV Questions diverses

Si aucune question n'a été déposée avant le conseil, une interrogation a été soulevée par M. Darwiche au sujet des manuels. En effet, l'établissement est équipé de manuels numériques ; pour des raisons de fatigue, mais aussi de facilité de compréhension, il souligne la supériorité du manuel papier pour le travail à domicile. Le Proviseur indique que la mise en place du manuel électronique, décidée en 2016, nécessite avant qu'une décision contraire soit prise, un temps d'adaptation tant des usagers que des professionnels. Il s'agit d'un outil qui peut influencer sur des méthodes traditionnellement établies et apporter un supplément non négligeable en termes d'interactivité notamment. Une évaluation des pratiques est en cours et un questionnaire à destination des usagers est mis en place : la consultation aura lieu d'ici la fin de l'année civile et sera exploitée par le Conseil Pédagogique ; les résultats seront présentés lors du prochain Conseil d'Etablissement.

La séance est levée à 20h10

Le Proviseur

Fabrice Quignon